

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)[1999-09-56Item](#)[Marie Moret à madame Dubos-Foy, 14 janvier 1896](#)

Marie Moret à madame Dubos-Foy, 14 janvier 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation4 p. (433r, 434v, 435r, 436r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Dubos-Foy, 14 janvier 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47258>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[14 janvier 1896](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Dubos-Foy \[madame\]](#)

Lieu de destinationVillers-Bretonneux (Somme)

Description

RésuméRéponse à la lettre de madame Dubos-Foy du 10 janvier 1896 contenant un mandat de 10 F pour réabonnement au journal *Le Devoir*. Remerciements pour

l'expression de sympathie de madame Dubos-Foy à l'égard du *Devoir* : « Mes lecteurs sont en très petit nombre, bien qu'il s'en trouve jusqu'en Amérique, et leur sympathie m'est très précieuse ». Sur le spiritisme : madame Dubos-Foy n'a pu obtenir de communication avec l'esprit de ses disparus et demande à Marie Moret si elle communique en esprit avec Godin : « Ce ne sont pas des communications telles que celles décrites communément dans beaucoup de livres spirites, que j'ai avec mon mari. » Marie Moret se trouve en union spirituelle avec Godin quand son travail sur les « Documents pour une biographie complète de Jean-Baptiste André Godin » la « reporte toute entière et du fond du cœur aux pensées et aux sentiments qui animaient mon mari ». Mais, ils se trouvent séparés lorsque leurs occupations sont différentes, comme ils l'étaient pendant la vie matérielle de Godin : « La pensée fait la présence, et la tendresse fait l'union ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Relation Godin-Moret](#), [Spiritisme](#), [Spiritualité](#)

Personnes citées [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées Moret (Marie), « Documents pour une biographie complète de J.-B.-André Godin », *Le Devoir*, t. 15, 1891, p. 132. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.15/133/100/769/0/0>, consulté le 23 juillet 2021]

Lieux cités [Amérique](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 14 janvier 1896

14 rue Bourdaloue
Nîmes (Gard)

À Madame Dubos - Fog.

Madame,

Votre lettre du 10^u - qui contenait un mandat de dix francs pour votre réabonnement au "Devoir" - m'est revenue du Familistère de Guise, ici dans le midi de la France où je suis pour l'hiver. C'est ce qui vous explique le retard de ma réponse.

J'ai l'abord à vous remercier de la preuve de sympathie que vous accordez au journal "Le Devoir", en

continuant votre abonnement. Mes lecteurs sont en très petit nombre, bien qu'il s'en trouve aussi en Amérique; et leur sympathie m'est très précieuse.

Je passe à l'objet spécial de votre lettre:

Vous me demandez si l'esprit de mon mari se communique à moi?

Vous me dites que vous n'avez pu obtenir de communications de vos chers disparus; et vous ajoutez que vous êtes heureuse d'avoir la foi en la doctrine spirite.

Je voudrais pouvoir vous répondre en termes

aussi clairs que les vôtres,
et je voudrais surtout
vous dire, sans porter la
moindre atteinte à votre
conviction, que ce ne sont
pas des communications
telles que celles décrites com-
munément dans beaucoup
de livres spirites, que j'ai
avec mon mari.

Puisque vous êtes abon-
née au "Devoir" sans doute
vous aurez remarqué que je
publie les documents pour
une biographie complète
de Jean Baptiste Camille
Godin. Quand ce travail
me reporte toute entière
et du fond du cœur aux
pensées et aux sentiments
qui animaient mon mari,
il arrive parfois que je

134
sens nos deux esprits
(le sien et le mien) bien
ensemble.

Cette union excessi-
vement bonne, reposante
et fortifiante, a des durées
variables.

Car, lui peut être
reclamé par des travaux
dans le monde spirituel,
comme moi, par des
soins directs dans celui-ci.

Alors, bien que nous
restions unis du fond
du cœur, nous ne nous
occupons plus d'une
même chose ensemble,
et nous sommes comme
séparés.

La même chose se
produisait quand il
était dans ce monde-ci :

Il y avait des moments où nous travaillions ensemble à une même œuvre ; et beaucoup d'autres où, lui, était pris par ses travaux à l'usine et, moi, occupée à des soins divers.

Nos esprits, alors, semblaient écartés l'un de l'autre, comme nos corps. Mais, sitôt que nous pensions l'un à l'autre, nos esprits se retrouvaient ensemble, parce qu'il n'y a pas de distance pour les

esprits : la pensée fait la présence, et la tendresse fait l'union.

Je sens, j'ai vu que mon mari est rayonnant de force et de beauté dans la vie spirituelle, parce qu'il n'a cessé de travailler en ce monde pour le plus grand bien de tous sans exception.

Il n'y a qu'un moyen pour moi de me retrouver auprès de lui, soit en ce monde, soit après ma sortie du corps : c'est de cultiver en moi les pensées et les

Nîmes 16 Janvier
 sentiments qui l'ami-
 maient lui-même.

Votre lettre m'a
 bien touchée, je désire
 vivement que la
 mienne vous satis-
 fasse. Vous confirme ma
 lettre. Agréez je vous
 prie, Madame,
 l'expression de mes
 meilleurs sentiments

M^{re} J. B. A. Gaudin
 à titre d'échange pour
 l'Eurore — et réciproque.
 Comme depuis long-

temps l'Eurore a
 cessé de nous arriver,
 il y a qu'à supprimer
 l'envoi. J'ai effacé
 le nom de M^{lle} de
 Norrier à mon registre.
 Veuillez donc faire
 de même au vôtre.

— Pas même pour la
 Nouv. des Gouvernans
 et l'Etat civil. — Si je
 n'étais en avance d'un
 mois, je les recevrais
 trop tard; car les
 matières du Dénier
 pour former tout